

Deuxième Lettre de M. Saint-Pierre

(Le « Canada » 24 octobre)

Montréal, 19 octobre, 1912.

MONSIEUR LE REDACTEUR,

Permettez-moi d'abord de vous remercier et de vous féliciter de la large publicité que vous accordez, si justement, à la contestation qui s'est élevée entre l'honorable sénateur Dandurand et moi, sur la fréquentation scolaire dans notre province. Vous avez compris que, sur une question aussi importante, le public ne saurait être trop renseigné et que, puisqu'on ne s'accorde pas sur la gravité du mal, vous deviez à vos lecteurs de leur soumettre les arguments avancés de part et d'autre. C'est ce dont, encore une fois, je vous félicite bien sincèrement.

A mon humble avis — et c'est là je crois, l'opinion de tous ceux qui nous ont lus tous les deux — la réponse que m'a faite M. Dandurand est loin d'être décisive. Son principal défaut — défaut qui lui enlève toute valeur probante — est d'être trop vague, trop générale.

« J'ai des raisons sérieuses de croire », « J'apprends que », « Je connais des notaires qui », voilà des formules bien imprécises et bien peu convaincantes. Le lecteur se demande quelles sont les raisons sérieuses qu'allègue M. Dandurand sans les définir; quelles sont les sources d'informations dont il s'autorise, sans les désigner clairement; qui sont les notaires dont il parle sans les nommer et sans dire dans quels faubourgs ils exercent leur profession. J'ai cité des documents officiels, M. Dandurand m'a répondu par des généralités, et mon argumentation reste tout entière debout.

Un seul passage de la réponse de mon honorable contradicteur paraît avoir quelque consistance. Aussi vous me permettrez de m'y arrêter un peu longuement.

« C'est sur les rapports des inspecteurs que j'ai lus presque chaque année, dit en substance M. Dandurand, que je me base pour affirmer qu'une forte proportion des enfants en